

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° CC-2026-126

Envoyé en préfecture le 09/07/2026

Reçu en préfecture le 09/07/2026

Publié le

ID : 069-246900740-20260707-CC_2026_126-DE



L'an deux mille vingt-six

Le sept juillet à dix-neuf heures

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud PFEFFER.

Date de convocation : 1^{er} juillet 2026

Nombre de membres :

En exercice 37

Présents 31

Votes 34

PRESENTS :

Renaud PFEFFER, Fabien BREUZIN, Marc COSTE, Yves GOUGNE, Olivier BIAGGI, Jean-Pierre CID, Laurent NAULIN, Arnaud SAVOIE, Christèle CROZIER, Morena-Alina GARCIA, Bruno FERRET, Dorothée RODRIGUES, Stéphanie NICOLAY, Coralie TRICHARD, Marie-Noëlle CHARLES, Jean-Luc BONNAFOUS, Christophe VEYRET, Nathalie PIALAT, Laurence RABOISSON CROUPI, Pascale CHAPOT, Gaël DOUARD, Patrick BERRET, Pascale DANIEL, Jean-Marc MACHON, Florence AUDON, Vincent LECOCQ, Jean-Louis LACROIX, Orélie CONTRERAS, Nicolas TRICCA, Marine SEGUY, Séverine SICHE-CHOL

ABSENTS / EXCUSES :

Caroline DOMPNIER DU CASTEL, Fabien BONNET, Gérard MAGNET

PROCURATIONS :

Luc CHAVASSIEUX donne procuration à Laurence RABOISSON CROUPI

Mélanie TRAVIER donne procuration à Nicolas TRICCA

Sylvie BROYER donne procuration à Arnaud SAVOIE

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie-Noëlle CHARLES

ENFANCE JEUNESSE

**Présentation du
rapport annuel 2025
de la SPL EPM
concernant la gestion
de la délégation de
service public Enfance-
Jeunesse**

Rapporteur : Madame Dorothée RODRIGUES, Vice-Présidente déléguée à la Jeunesse

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment les articles L. 1411-1 et suivants relatifs aux délégations de service public, l'article L. 1531-1 relatif aux sociétés publiques locales et l'article L. 1111-6 relatif à la situation des élus siégeant au sein des organes décisionnels des sociétés publiques locales,

Vu le code de la commande publique, notamment son article L. 3131-5,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 69-2024-09-24-00001 du 24 septembre 2024 et notamment sa compétence en matière d'Action sociale d'intérêt communautaire,

Vu le contrat de délégation de service public pour la gestion des Accueils de Loisirs enfants, des Actions jeunesse et de la Structure Locale d'Information Jeunesse signé le 18 décembre 2023 avec la SPL Enfance en Pays Mornantais,

Vu le rapport annuel 2025 présenté en séance par la SPL Enfance en Pays Mornantais et joint à la présente délibération,

Vu l'avis favorable des Commissions d'Instruction « Culture, Sports et Jeunesse » du 17 juin 2026 et « Cohésion sociale et Santé » du 25 juin 2026,

Par délibération n° CC-2023-161, le Conseil Communautaire du 12 décembre 2023 a confié à la SPL Enfance en Pays Mornantais (SPL EPM), la gestion des Accueils Collectifs de Mineurs, des Actions jeunesse et de la Structure Locale d'Information Jeunesse (SLIJ), pour une période de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2024, dans le cadre d'une délégation de service public (concession).

Conformément à l'article L. 3131-5 du code de la commande publique, le délégataire doit produire chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité des services.

Cela permet d'appréhender concrètement les projets réalisés par la SPL EPM tout au long de l'année, et d'en évaluer leurs résultats et leurs pertinences.

Ce rapport est aussi un moyen d'instaurer un dialogue permanent entre les acteurs et de développer d'éventuels nouveaux partenariats.

Considérant qu'en application du I de l'article L. 1111-6 du code général des collectivités territoriales, les élus siégeant au sein des organes décisionnels de la SPL EPM peuvent participer à la présente délibération, n'étant pas considérés comme étant en situation de conflits d'intérêt pour le fait de délibérer sur une affaire intéressant la SPL,

Concernant **le secteur Enfance** pour 2025, 1 310 familles adhérentes ont été recensées (contre 1 087 en 2024). Ces familles sont issues à 92 % du territoire de la Communauté de communes du Pays Mornantais.

Quelques chiffres concernant les accueils de loisirs :

- ✓ nombre d'heures de fréquentation des enfants : 204 499 (217 277 en 2024), ce qui représente une baisse de 5.9 %
- ✓ 378 places les mercredis
- ✓ 1 500 places pendant les vacances (identique à 2024)
- ✓ 5 séjours réalisés qui ont rassemblé 172 enfants sur 232 places ouvertes soit 74% de taux de remplissage.

La répartition des heures réalisées se fait de la manière suivante : 118 306 h sur les vacances scolaires (131 632 h en 2024) et 86 193 sur les mercredis (85 645 h en 2024). On constate une baisse des heures sur les vacances scolaires et une petite augmentation sur les mercredis.

Concernant **le secteur jeunesse**, l'année 2025 a vu le déploiement de la nouvelle politique Jeunesse intercommunale s'appuyant sur 5 axes :

- ✓ Encourager la Proximité avec et entre les jeunes
- ✓ Fournir des informations et des services aux jeunes
- ✓ Développer l'accès à la culture et aux loisirs
- ✓ Ecouter, susciter et encourager l'engagement des jeunes
- ✓ Proposer des apports éducatifs et une ouverture sur le monde

Sur l'année 2025, le tiers-lieu jeunesse "le Spot" a ouvert le 1^{er} octobre dans l'enceinte du TCJC.

- ✓ 1 237 participations à une activité / fréquentation du Spot
- ✓ 22 projets menés

- ✓ 18 partenaires institutionnels
- ✓ 209 jours d'ouverture

Ces chiffres ne prennent pas en compte la fréquentation des permanences proposées dans les deux collèges publics du territoire (collèges La Perrière et Ronsard). En effet, dès la rentrée de septembre 2024, les animateurs étaient présents dans les collèges les mardis et jeudis sur la pause méridienne et ont ainsi pu proposer différents projets au sein des établissements, regroupant plus d'une cinquantaine de jeunes.

Les projets menés en 2025 :

- ✓ Forum Jobs d'été (Missions locales + Copamo + France Travail)
- ✓ "l'art et le geste"
- ✓ Village prévention (Copamo + CPTS + Praticiens)
- ✓ Fête du court-métrage (TCJC + Collèges)
- ✓ 10 ans du réseau des bibliothèques
- ✓ Survie sauvage (Association Les Voix de la forêt)
- ✓ Mois des fiertés podcast (en lien avec le projet CTEAC)
- ✓ Bus Jeunes Itinérant
- ✓ Permis AM (Percigones)
- ✓ Participation aux rencontres régionales Infos jeunes

Pour 2026, les points d'attention à apporter seront les suivants :

Pour la partie Enfance :

- ✓ Poursuivre l'ajustement de la capacité globale des accueils de loisirs aux besoins de la population de l'intercommunalité
- ✓ Poursuivre et améliorer la communication en direction des familles
- ✓ Analyser les problématiques et proposer des axes d'amélioration
- ✓ Poursuivre le partenariat pour l'accueil des enfants porteurs de handicap : expérimentation Communication Alternative Améliorée (CAA)
- ✓ Poursuivre les temps de réunion entre les techniciens de la SPL EPM et de la Copamo
- ✓ Maintenir les Conseils de Vie Sociale dans les accueils de loisirs
- ✓ Poursuivre le dispositif du "plan mercredi"

Pour la partie Jeunesse :

- ✓ Poursuivre les actions intercommunales en faveur des jeunes, en lien avec la nouvelle politique jeunesse
- ✓ Continuer le développement des actions de citoyenneté et de prévention des addictions en partenariat avec les collèges
- ✓ Développer le tiers-lieu Jeunesse intercommunal : le Spot
- ✓ Renforcer la communication
- ✓ Développer la coordination communale
- ✓ Développer tous les types de partenariats sur le territoire

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Envoyé en préfecture le 09/07/2026

Reçu en préfecture le 09/07/2026

Publié le

ID : 069-246900740-20260707-CC_2026_126-DE



Certifié exécutoire

Transmis en
Préfecture le 09 JUIL 2026

Notifié ou publié
le 09 JUIL 2026

Le Président

*La présente délibération
peut faire l'objet d'un
recours gracieux auprès
du Président ou d'un
recours en annulation
devant le Tribunal
Administratif de Lyon,
184 rue Duguesclin 69003
Lyon /
www.telerecours.fr, dans
un délai de 2 mois suivant
sa publication*

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel 2025 de la SPL EPM concernant la gestion de la délégation de service public Enfance-Jeunesse.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président

Renaud PFEFFER

Le secrétaire de séance,

Marie-Noëlle CHARLES

PUBLIE LE 9 JUILLET 2026
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT



BILAN ANNUEL 2025

DSP ENFANCE JEUNESSE



Sommaire

Secteur Enfance

I. Fréquentation

a. Périscolaire

- i. Capacités d'accueil
- ii. Le public : origine et répartition
- iii. Heures de présences au global

b. Extrascolaire

- i. Capacités d'accueil
- ii. Le public : origine et répartition
- iii. Heures de présences au global

II. Les projets et objectifs pédagogiques

a. Thématiques et projets

- i. Période scolaire
- ii. Vacances scolaires

b. Les sorties et intervenants

c. Déclinaison des objectifs pédagogiques

d. Le plan mercredi

III. Les moyens humains

a. Personnel permanent détail diplôme

b. Personnel saisonnier

IV. Les moyens matériels

a. Locaux présentation et agrément pmi

Séjours Enfance - Jeunesse

- I. **Descriptifs des séjours**
 - a. Lieu / activités / effectifs
 - b. Statistiques de fréquentation

Secteur Jeunesse

- I. **Fréquentation**
- II. **Projets menés**
- III. **Perspectives et problématiques**

Données Financières

Pour l'année 2025, Enfance en Pays Mornantais recense 1310 familles adhérentes, utilisatrices des différents Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Enfance et séjours, proposés sur les temps périscolaires et extrascolaires. Ce sont 1852 enfants accueillis sur les différentes structures déclarées. Parmi eux, 92 % résident sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Mornantais (COPAMO).

Secteur Enfance

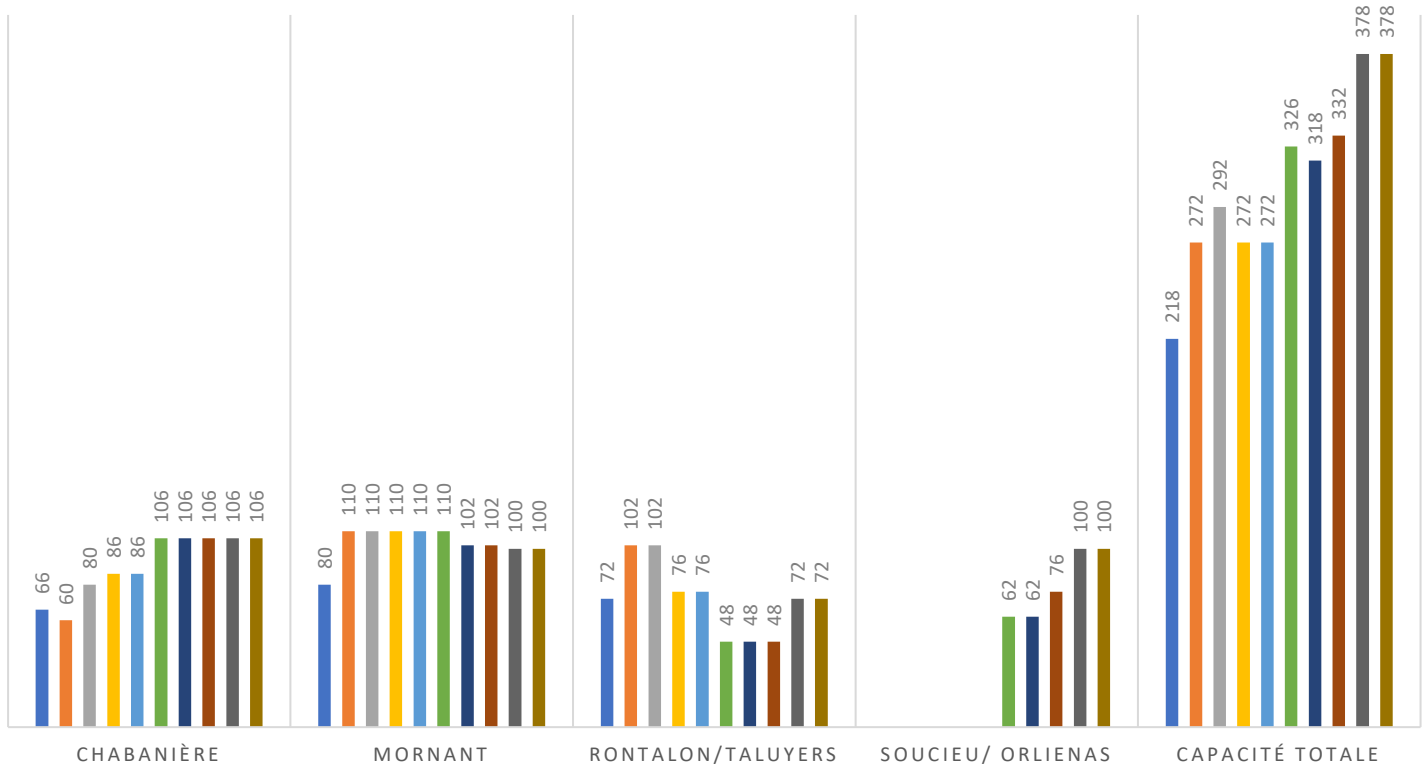
I. Fréquentation

a. Périscolaire (Mercredis)

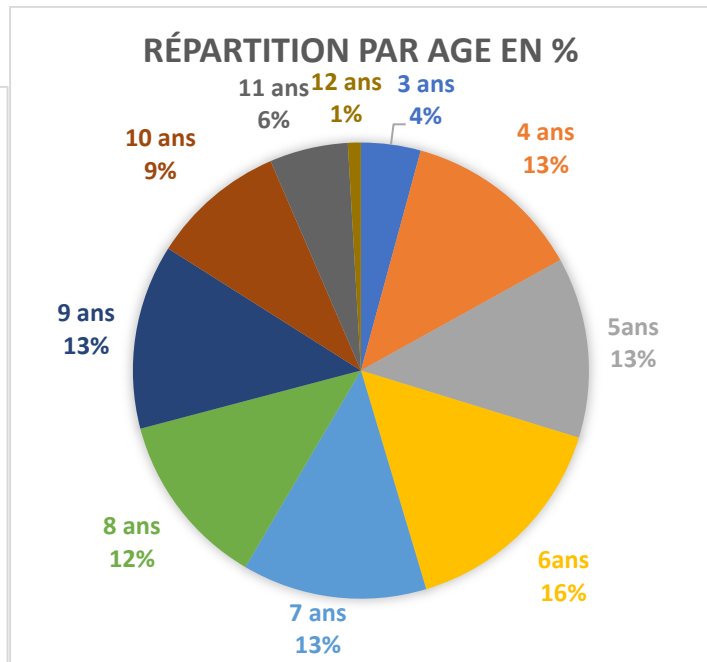
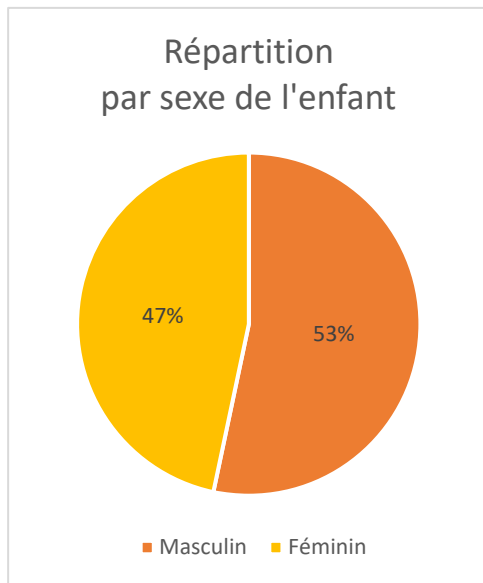
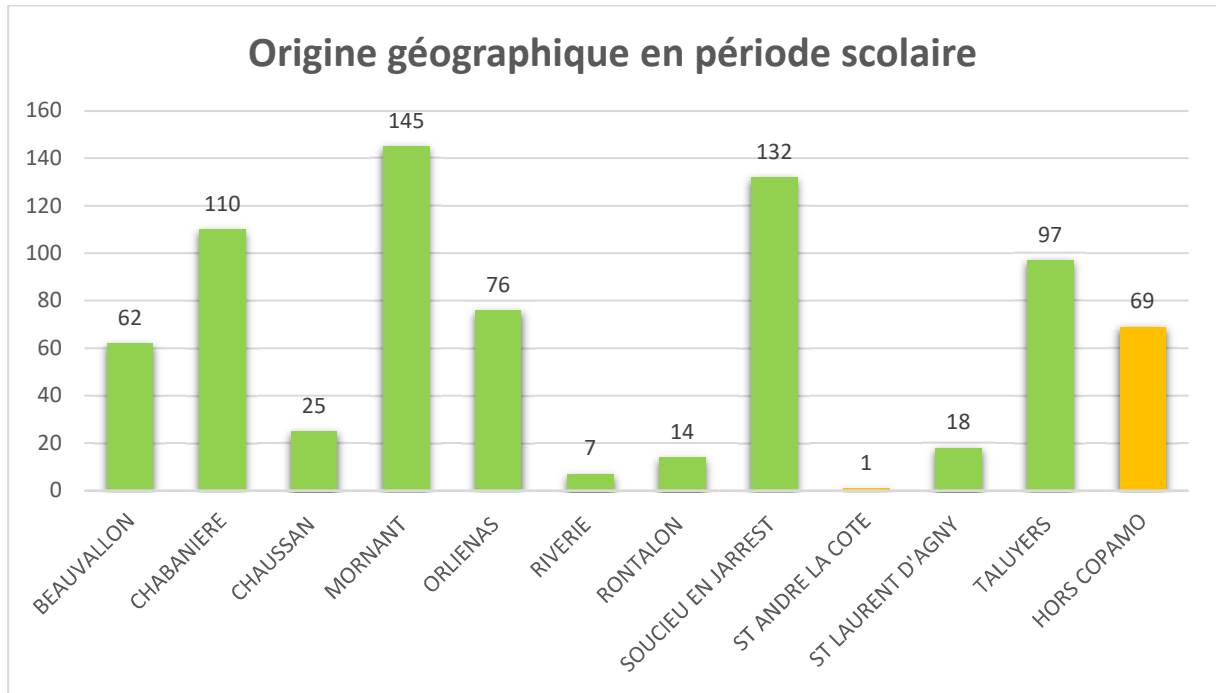
i. Capacités d'accueil

EVOLUTION DES CAPACITÉS D'ACCUEIL ALSH MERCREDIS

■ 2017 ■ 2018 ■ 2019 ■ 2020 ■ 2021 ■ 2022 ■ 1er sem 2023 ■ 2eme sem 2023 ■ 2024 ■ 2025

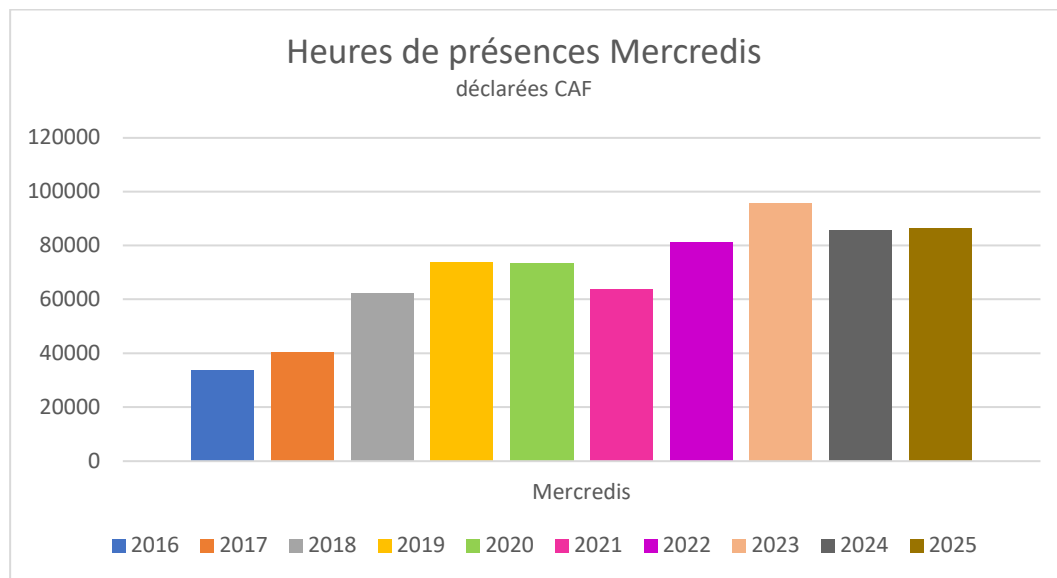


ii. Le public : origine et répartition



iii. Heures de présences au global (déclaration CAF)

Heures de présences		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	Mercredis		33682	40445	62013	73655	73386	63774	81155	95684	85645

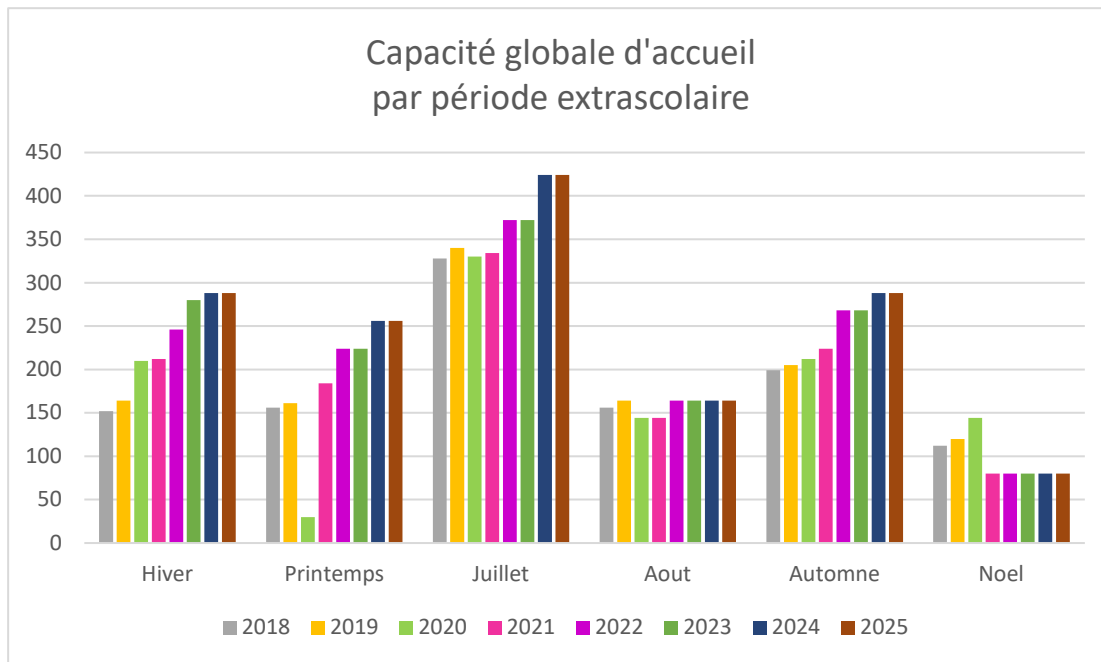


b. Extrascolaire

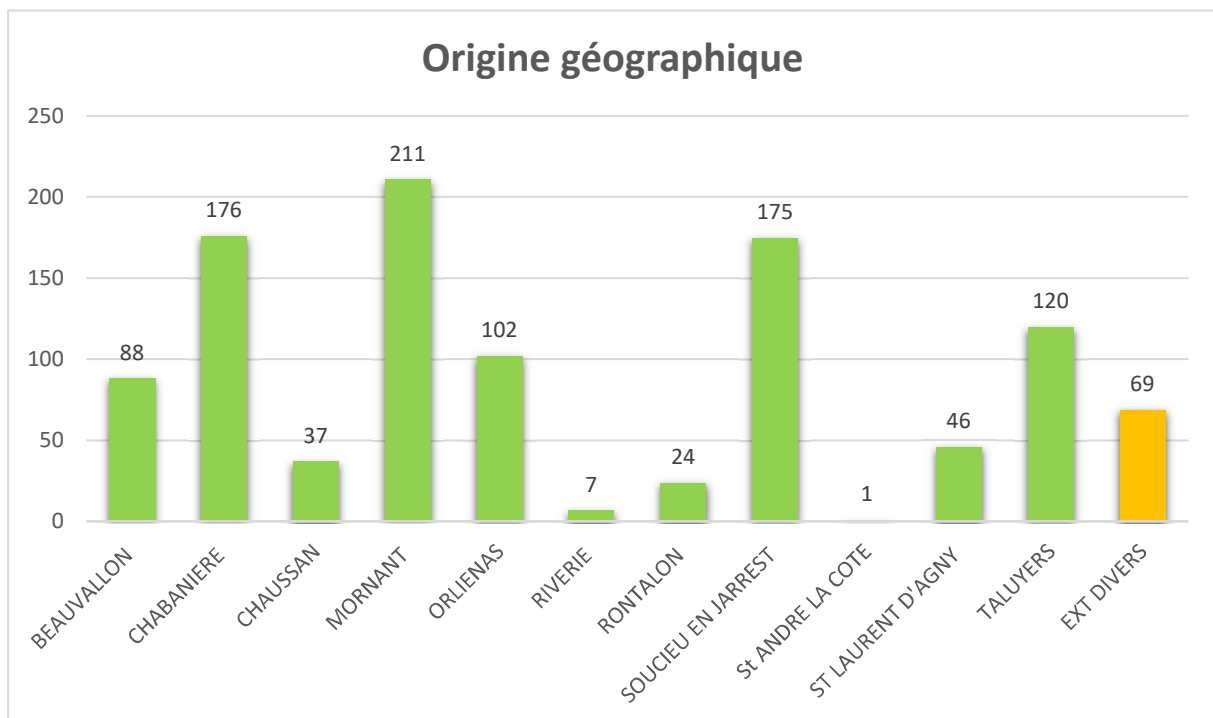
i. Capacités d'accueil

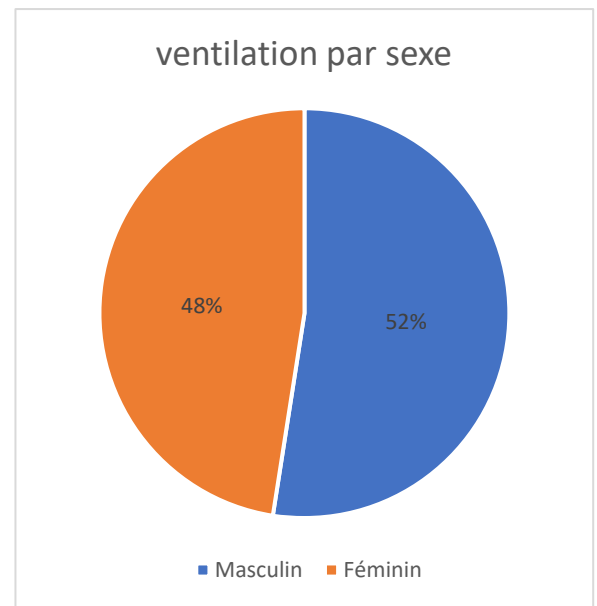
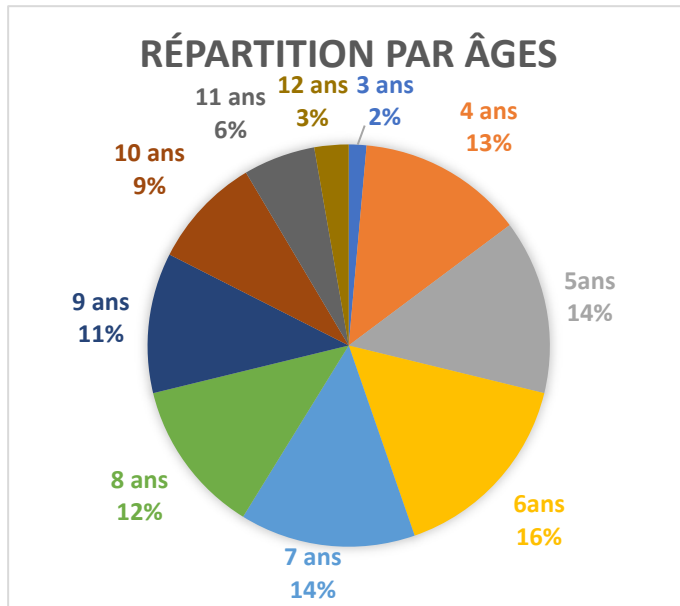
Capacité globale par période	Hiver	Printemps	Juillet	Aout	Automne	Noel
2018	152	156	328	156	199	112
2019	164	161	340	164	205	120
2020	210	30	330	144	212	144
2021	212	184	334	144	224	80
2022	246	224	372	164	268	80
2023	280	224	372	164	268	80
2024	288	256	424	164	288	80
2025	288	256	424	164	288	80

Année 2025	Hiver	Printemps	Juillet	Aout	Automne	Noel
Chabanière	84	116	140	84	84	
Mornant	92	80	124		92	80
Taluyers	60		60		60	
Soucieu	52	60	100	80	52	
Global	288	256	424	164	288	80



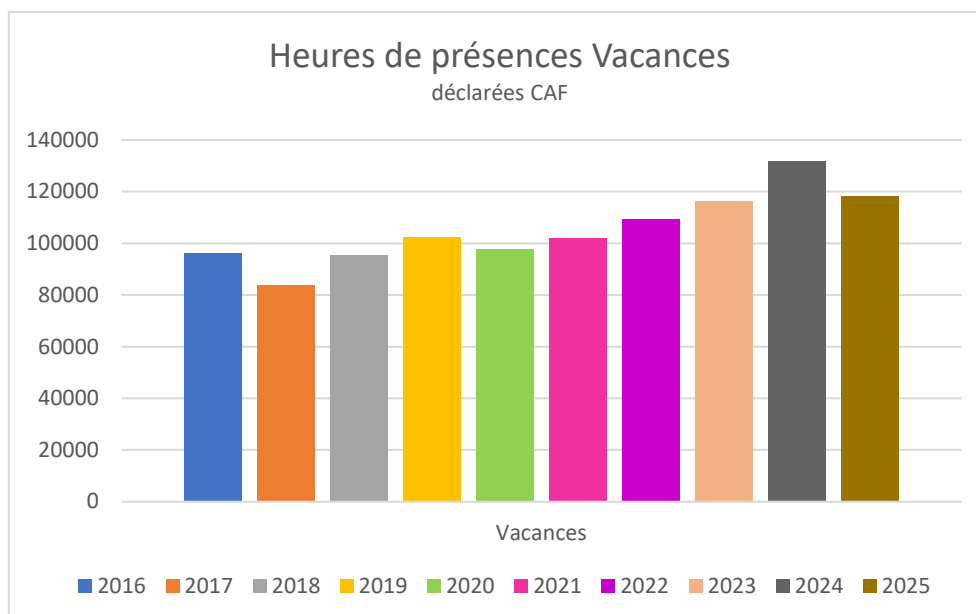
ii. Le public : origine et répartition





iii. Heures de Présences au global Extrascolaire (déclarées CAF)

Heures de présences	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	Vacances	96008	83758	95463	102219	97890	102044	109500	116161	131632



II. Les projets et objectifs pédagogiques

a. Thématiques et projets

i. Période scolaire

Janvier - Février	A la découverte des mangas et des BD
Mars - Avril	Le printemps des couleurs
Mai - Juin	Fête autour du monde
Septembre - Octobre	Passeport pour l'aventure
Novembre - Décembre	Légendes à travers le monde/mythologie

ii. Vacances scolaires

Hiver	La tête dans les étoiles
Printemps	A l'aventure
Juillet	Le monde féérique/Magie et illusions/Les petits inventeurs/Enquêtes et énigmes
Août	La vie marine/Oiseaux du monde/Tout feu tout flamme/Autour de chez moi
Automne	Les Artistes en basket/Explore Acteurs
Fin d'année	L'histoire du cinéma

b. Les sorties et intervenants

Hiver	Sorties : Ebuliscience Intervenants : Club d'astronomie Lyon Ampère CALA
Printemps	Sorties : St Andrée la Cote/MIRIPILI l'île aux pirates
Juillet	Sorties : Labyland/Lac de Anse/Randoland Montagny/Parc de la tête d'or/Cinéma TCJC/Lac de Miribel/Lac de Usson en forez/Piscine. Intervenants : Les savants fous/
Août	Sorties : Aquarium de Lyon/Parc de Courzieu Intervenants : Lyon Kapla
Automne	Sorties : Climb up/Parc de Lacroix-Laval Intervenants : Escrime
Fin d'année	Sorties : Musée des frères Lumière/Cinéma Intervenants : Compagnie la rouquine Spectacle

c. Déclinaison des objectifs pédagogiques

Permettre aux familles d'organiser la garde et les loisirs de leurs enfants

- Assurer et diffuser une communication claire et adaptée aux familles

La mise en place d'affichages destinés aux familles a constitué un élément important du dispositif de communication au sein de l'ACM. Les plannings d'activités, les menus, le trombinoscope de l'équipe ainsi que l'ensemble des informations essentielles ont été régulièrement actualisés et rendus visibles dans les espaces d'accueil. Ces supports ont permis aux parents d'accéder facilement aux informations nécessaires au suivi du quotidien de leur enfant et de mieux comprendre l'organisation du centre.

En complément de ces affichages, une communication directe a été assurée via la boîte mail professionnelle et le téléphone de la structure. Ces moyens ont facilité le traitement des demandes spécifiques, la transmission d'informations individuelles et la réponse rapide aux interrogations des familles. L'utilisation conjointe de ces différents outils a contribué à fluidifier les échanges et à rendre la communication plus claire, plus accessible et mieux adaptée aux besoins de chacun.

Au regard de la période écoulée, ce dispositif diversifié a permis d'améliorer la relation entre l'ACM et les familles, en renforçant la transparence et la compréhension des actions menées. Cette dynamique a participé au bon déroulement des journées d'accueil et au développement d'un climat de confiance partagé.

- Améliorer l'accueil des familles dès la prise de contact

L'accueil des nouvelles familles a constitué un élément central du fonctionnement de l'ACM durant la période observée. Lors du premier jour, une prise de contact personnalisée a été proposée afin de présenter le fonctionnement du centre et d'accompagner les familles dans la découverte des locaux. Cette visite a permis aux parents de se familiariser avec l'environnement dans lequel leur enfant évoluera, tout en leur offrant un temps dédié pour poser des questions et comprendre l'organisation quotidienne. Cette démarche a favorisé l'instauration d'un climat de confiance et a contribué à réduire les appréhensions souvent présentes lors d'une première séparation. Les familles ont exprimé une réelle satisfaction quant à cet accueil individualisé, et les enfants se sont montrés plus à l'aise dans leur prise de repères.

Un accueil plus spécifique a pu être mis en place lorsque certaines situations le nécessitaient, permettant d'adapter l'accompagnement aux besoins particuliers de certains enfants ou familles. Cette attention portée aux besoins identifiés a renforcé la sécurité affective des enfants et a soutenu une relation de confiance durable avec les parents. Par ailleurs, les familles déjà habituées à la structure ont continué de bénéficier d'échanges réguliers avec l'équipe, qu'il s'agisse de retours quotidiens ou de temps informels en début et fin d'accueil. Cette continuité a permis un suivi cohérent de l'évolution des enfants et a enrichi la relation partenariale entre l'ACM et les familles.

Les effets observés au cours de la période montrent une intégration facilitée pour les nouveaux enfants, une diminution notable des situations d'anxiété lors des arrivées, ainsi qu'une communication plus fluide et constructive entre l'équipe et les familles. L'adhésion au projet pédagogique s'en est trouvée renforcée, les parents comprenant mieux les intentions éducatives et les modalités de fonctionnement du centre. Quelques pistes d'amélioration peuvent encore être envisagées, notamment la formalisation des informations données lors de l'accueil, la mise à disposition de supports écrits ou visuels, ou encore l'organisation de temps de rencontre collectifs afin de favoriser les échanges entre familles.

- Maintenir un lien de qualité avec les familles de manière cohérente entre les sites

Au cours de la période évaluée, les projets de fonctionnement ont été retravaillés afin d'engager une mutualisation progressive entre les différentes structures. Cette démarche visait principalement à harmoniser les pratiques éducatives et organisationnelles, tout en garantissant une cohérence globale dans l'accueil des enfants. Des bases communes ont ainsi été établies pour l'ensemble des centres de loisirs, notamment à travers le projet pédagogique, le règlement intérieur, les thématiques proposées à chaque période et les objectifs pédagogiques associés. Cette harmonisation a permis d'aligner les intentions éducatives, de renforcer la cohésion d'équipe et de faciliter la compréhension des familles quant au fonctionnement général.

La publication régulière des plannings d'activités, des menus, ainsi que des photos illustrant les projets menés a également contribué à améliorer la visibilité du travail réalisé auprès des familles. Les partages ont été effectués dans le respect strict du droit à l'image, ce qui a renforcé la confiance et le sentiment de sécurité des parents quant à la diffusion des contenus concernant leurs enfants. Toutefois, cette diffusion reste à systématiser afin

d'assurer une régularité optimale et de valoriser davantage les actions éducatives menées au quotidien.

Ce travail d'uniformisation des documents et de mise en valeur des projets a eu un impact positif sur la lisibilité du fonctionnement de l'ACM et a favorisé une meilleure compréhension des objectifs portés par l'équipe éducative. Il s'inscrit dans une volonté de continuité et d'amélioration constante de l'accueil proposé aux enfants et aux familles.

Accompagner l'enfant dans la découverte de son environnement

- Favoriser le vivre ensemble

Au cours des vacances de la Toussaint, les équipes des quatre centres ont organisé des semaines dédiées à la citoyenneté afin de renforcer les compétences sociales et le vivre-ensemble des enfants. Plusieurs actions ont été menées simultanément dans les structures pour développer la coopération, le respect et l'entraide. Les enfants ont notamment découvert les gestes de premiers secours à travers des scénettes préparées par les animateurs, ce qui leur a permis de comprendre l'importance de la sécurité et de la solidarité dans des situations du quotidien. Tout au long de ces semaines, un travail régulier a été mené autour de la politesse, de l'écoute et du respect des consignes, tandis que les cercles de parole ont favorisé la prise de parole et l'expression des opinions dans un cadre bienveillant. Des jeux coopératifs, des activités en petits groupes et des moments d'entraide ont permis de mettre en pratique ces valeurs, amenant les enfants à retenir une équation simple : sécurité + respect + coopération = vivre ensemble.

Dans les sections des plus jeunes, plusieurs projets spécifiques ont été développés en partenariat avec l'association Pt'ites Plumes d'Aura, engagée auprès des enfants nés prématurément. Ces projets visaient à créer des supports d'expression émotionnelle tels que peluches, tabliers et objets sensoriels. Des espaces dédiés ont également été aménagés dans les centres, comprenant tipis et poufs, afin d'offrir des lieux sécurisants pour accueillir les émotions et favoriser le calme. Les créations réalisées ont contribué au financement d'actions d'accompagnement destinées aux parents d'enfants prématurés, donnant une dimension solidaire supplémentaire à ces initiatives.

L'engagement citoyen s'est également exprimé à travers des journées organisées dans le cadre de l'AFM-Téléthon, en présence de la responsable des expositions de la Maison de Pays de Mornant. Les enfants les plus grands ont été sensibilisés à cette cause et ont participé à des défis consistant à réaliser un maximum de tours du parc, en courant ou en marchant. Ces actions ont permis de renforcer leur sens du don, de la solidarité et de la

participation collective. D'autres initiatives ont été menées tout au long de l'année dans les quatre centres, notamment des Noël solidaires en partenariat avec le Secours populaire, des ateliers créatifs avec le centre Germaine Revel pour les personnes en rééducation, ainsi que des actions intergénérationnelles avec les maisons de retraite, telles que la décoration de sapins de Noël ou l'organisation de chasses aux œufs de Pâques.

L'ensemble des activités proposées les mercredis et durant les vacances dans les quatre structures a permis aux enfants de développer leur sens du vivre-ensemble à travers des actes de bienveillance, de coopération et d'ouverture aux autres. Ces projets ont contribué à renforcer leur capacité à agir collectivement, à s'entraider et à s'exprimer dans un cadre respectueux, consolidant ainsi les valeurs citoyennes au cœur du fonctionnement des accueils de loisirs.

- Favoriser les différentes formes de mixité

Afin de favoriser les différentes formes de mixité au sein du centre de loisirs, des ateliers thématiques sont régulièrement proposés aux enfants. Inspirés notamment d'illustrations pédagogiques abordant des notions telles que le consentement, la discrimination, la différence, l'égalité ou encore le respect, ces ateliers offrent un support clair et accessible pour aborder des sujets parfois complexes.

Ces temps d'échange permettent aux enfants de mieux comprendre la diversité qui existe autour d'eux : diversité des parcours, des cultures, des façons de penser, des tempéraments et des identités. À travers des discussions, des jeux coopératifs ou des mises en situation, les enfants sont invités à réfléchir à leurs représentations, à questionner leurs stéréotypes et à découvrir d'autres points de vue que le leur.

L'objectif est de leur donner les outils pour reconnaître ce qui peut être source d'injustices ou de malentendus, mais aussi pour apprendre à interagir de manière respectueuse et ouverte avec tous les membres du groupe. En mettant des mots sur des situations sensibles – moqueries, exclusions, incompréhensions, conflits – les enfants développent leur capacité d'écoute, d'empathie et de tolérance.

Ces ateliers contribuent ainsi à créer un environnement où chacun peut se sentir légitime, respecté et intégré, quel que soit son âge, son genre, ses origines ou sa personnalité. Ils participent à construire une culture commune du vivre-ensemble, fondée sur la coopération et la compréhension mutuelle, et renforcent la cohésion du groupe en valorisant les différences comme des richesses.

- Favoriser l'ouverture culturelle

En 2025, le centre poursuivra sa dynamique culturelle en proposant une programmation riche et variée, ouverte sur l'imaginaire, la découverte du monde et la création. Les enfants exploreront de grands univers thématiques tels que l'espace, l'aventure, le monde féérique, les inventions, les enquêtes, la vie marine, les oiseaux, les éléments naturels, l'art, ou encore l'histoire du cinéma.

Ces thématiques permettront d'aborder de manière ludique et pédagogique des domaines aussi divers que la science, la nature, la créativité artistique, les récits fantastiques ou le patrimoine culturel. Elles offriront de nombreuses possibilités d'expérimenter, d'observer, d'imaginer, de résoudre des énigmes et de créer.

Dans la continuité des années précédentes, l'accent restera mis sur l'ouverture culturelle et la découverte de nouveaux environnements. Des sorties régulières dans des musées, des structures naturelles, des lieux artistiques ou scientifiques viendront enrichir les projets, tout en renouvelant les établissements visités afin de maintenir la curiosité des enfants et de renforcer leur apprentissage au-delà du centre.

Cette année 2025 s'inscrit ainsi dans une volonté de diversifier les expériences, de stimuler l'envie d'apprendre et d'éveiller les enfants au monde qui les entoure, toujours par une approche vivante, accessible et adaptée à leurs besoins.

- Faciliter la découverte du territoire

La période a été riche en projets visant à favoriser la découverte du territoire et l'ouverture des enfants sur leur environnement proche. Les thématiques « Autour de chez moi » et « Passeport pour l'aventure » ont servi de fil conducteur pour proposer des activités variées permettant aux enfants d'explorer de manière ludique et immersive leur lieu de vie. Les équipes ont ainsi mis en place des sorties, des jeux et des ateliers spécifiquement pensés pour encourager la curiosité, l'observation et l'appropriation du territoire par les enfants.

Le projet du mercredi autour de la piscine de Mornant s'est inscrit dans cette même dynamique, en offrant une découverte d'un équipement local tout en permettant la pratique d'activités aquatiques. Cette initiative a contribué à diversifier les expériences proposées et à renforcer l'ancrage territorial du centre.

Parallèlement, le projet « mercredi vert » a apporté une dimension écologique supplémentaire à la programmation hebdomadaire. À travers des ateliers de jardinage, d'observation de la faune et de la flore locales et des activités liées à la sensibilisation à l'environnement, les enfants ont pu développer une meilleure connaissance de la nature qui les entoure. Ce projet a favorisé l'apprentissage de pratiques respectueuses de l'environnement tout en nourrissant leur sens de la responsabilité et leur intérêt pour la biodiversité locale.

L'ensemble de ces actions a contribué à enrichir le quotidien des enfants, à renforcer leur lien avec leur territoire et à développer leur sensibilité écologique. Les retours des équipes montrent que ces projets ont suscité un fort engagement de la part des enfants et ont participé à rendre les mercredis plus attractifs et porteurs de sens.

Contribuer au développement personnel de l'enfant

- Offrir un cadre bienveillant et sécurisant au sein du centre

Au sein du centre de loisirs, l'équipe éducative veille à offrir aux enfants un environnement sécurisant, bienveillant et favorisant l'épanouissement de chacun. Les règles de vie sont établies de manière claire, adaptées à l'âge des enfants et construites avec leur participation, sous la guidance des animateurs. Ce cadre collaboratif renforce le sentiment d'appartenance et contribue au bien-être collectif.

Un soin particulier est apporté à l'expression des émotions.

Pour les plus jeunes, des temps dédiés permettent de verbaliser leur ressenti, accompagnés d'outils comme le bâton de parole.

Pour les plus grands, une boîte à messages offre un espace confidentiel pour exprimer des questions, des préoccupations ou des situations vécues, avec la possibilité d'en discuter ensuite individuellement avec un adulte.

Des ateliers thématiques, inspirés notamment d'illustrations pédagogiques portant sur des notions telles que le consentement, la discrimination ou le respect, aident les enfants à comprendre des problématiques du quotidien. Ces temps d'échange permettent de mettre des mots sur des situations parfois sensibles et de renforcer la qualité du vivre-ensemble.

L'ensemble de ces actions vise à encourager l'entraide, la communication positive, l'inclusion et la confiance. Chaque enfant peut ainsi se sentir écouté, reconnu et accompagné dans son

développement.

Parce qu'un enfant qui se sent en sécurité est un enfant qui peut grandir sereinement.

- Permettre le développement de la curiosité, de la créativité, de la personnalité de l'enfant de façon ludique.

Au sein des quatre centres, les activités proposées au fil de l'année ont permis de développer la curiosité, la créativité et la personnalité des enfants de manière ludique et progressive. À travers le thème du *passeport pour l'aventure*, chaque activité manuelle ou sportive donnait l'occasion d'obtenir un tampon sur une page du passeport, renforçant ainsi la motivation, l'implication et la valorisation des réussites individuelles et collectives.

Les enfants ont exploré les légendes du monde et de la mythologie, découvrant différents dieux et déesses, leurs histoires et leurs symboles. Certains ont pu obtenir un diplôme valorisant leurs connaissances, tandis que d'autres se sont initiés à des sports de lancer ou ont manipulé des accessoires inspirés des divinités. Ces activités ont favorisé l'imaginaire, la culture générale et la compréhension de récits fondateurs issus de différentes civilisations.

Le thème *Les artistes en baskets*, mêlant activités manuelles et jeux sportifs, a permis aux enfants de s'exprimer librement, d'imaginer de nouveaux univers et de développer leur créativité tout en restant actifs. Cette alternance entre expression artistique et mouvement a contribué à renforcer leur confiance, leur autonomie et leur capacité à coopérer.

La sortie au parc de la Croix-Laval a prolongé ces apprentissages en offrant un cadre naturel propice à l'exploration et à l'observation. Les enfants ont pu découvrir l'environnement, expérimenter de nouvelles sensations et renforcer leur plaisir d'apprendre en plein air. Ce temps hors des centres a également favorisé la cohésion de groupe et l'entraide.

L'ensemble de ces actions menées dans les quatre centres a permis de proposer aux enfants des expériences variées, enrichissantes et adaptées à leurs besoins. Elles ont contribué à développer leur curiosité, leur créativité, leur sens de l'aventure et leur capacité à s'exprimer, tout en consolidant les valeurs de coopération et de respect qui structurent les accueils de loisirs.

- Donner une place à la famille au sein des ALSH

Au sein des quatre centres, la relation avec les familles occupe une place essentielle dans le fonctionnement quotidien. Les parents sont considérés comme de véritables partenaires

éducatifs, et les équipes veillent à instaurer un climat de confiance fondé sur l'écoute, la transparence et la coopération. Chaque soir, un temps d'échange est systématiquement proposé afin de partager avec les familles ce que l'enfant a vécu au cours de sa journée, qu'il s'agisse de ses réussites, de ses découvertes ou des moments plus difficiles. Ces échanges réguliers permettent d'assurer un suivi individualisé et de renforcer la continuité éducative entre la maison et les centres.

Pour les informations importantes, une communication claire et accessible est privilégiée : des mails sont envoyés aux familles et des affichages sont mis en place dans les différents sites. Cette organisation permet de garantir que chaque parent dispose des informations nécessaires concernant la vie du centre, les projets en cours ou les événements à venir.

Les équipes réfléchissent également à la mise en place de temps conviviaux afin de renforcer encore davantage le lien avec les familles. Étant répartis sur plusieurs sites, l'idée serait d'organiser ponctuellement un mercredi sur l'un des centres, sur le temps d'accueil du soir de 16h30 à 18h30, autour d'un café ou d'un thé. Ces moments informels offriraient un espace d'échange privilégié, favorisant la rencontre, la discussion et la co-construction de projets avec les parents.

L'accompagnement des familles se fait également par téléphone, par mail ou en direct, avec une attention particulière portée à la réactivité. Les sollicitations des parents reçoivent systématiquement une réponse, permettant de maintenir un dialogue constant et de valoriser leur place au sein des accueils de loisirs.

d. Le Plan mercredis

Au cours de l'année 2025-2026, les projets proposés sur les différents accueils de loisirs ont permis aux enfants de vivre des expériences variées, favorisant leur épanouissement, leur autonomie et leur ouverture sur de nouveaux domaines. Les Mercredis Verts ont sensibilisé les enfants à la nature et à l'environnement à travers des activités ludiques, créatives et sensorielles, suscitant curiosité et implication. Les projets sportifs et multisports ont encouragé la découverte de nouvelles disciplines, le développement moteur, la coopération et le respect des règles. Le projet Mercredi Splash, particulièrement apprécié des familles, a permis aux enfants de gagner en aisance aquatique, en confiance et en autonomie dans un cadre sécurisé. L'activité théâtre a quant à elle favorisé l'expression orale, la créativité et la confiance en soi grâce à une forte implication des participants.

L'ensemble des projets a bénéficié d'un engagement important des équipes d'animation et d'une adhésion positive des enfants et des familles. Toutefois, certaines difficultés ont été relevées : manque ponctuel de matériel, formalisation inégale des outils pédagogiques, contraintes organisationnelles ou encore difficulté à maintenir une continuité sur certains

projets. Les perspectives d'amélioration portent sur une meilleure structuration des actions, un accompagnement renforcé des animateurs, le développement de projets fédérateurs et la mise en place d'outils d'évaluation adaptés. Globalement, cette année a permis de construire une dynamique éducative riche et porteuse de sens pour les enfants accueillis.

MISSIONS MERCREDIS

Nouveauté 2025/2026

Les Après-Midi au Centre de Loisirs de la SPL Enfant en Pays Mornantais
Pour les plus de 6 ans uniquement

Mercredi Splash
« Plonge dans ta mission »
au Centre Aquatique les Bassins de l'Aqueduc de Mornant
Proposé par les centres de Mornant et Soucieu.
Sur inscription par mail auprès du directeur

Studio Mercredi
« A toi de jouer »
Réveille l'acteur/ l'actrice qui est en toi, joue, proclame, exprime toi !
Proposé par le Centre de Taluyers.
Sur inscription par mail auprès du directeur

A fond le Mercredi
« Du Sport, du Fun, du Rire ! »
Découverte Multisports
Proposé par les centres de Chabanière et Taluyers.
Sur inscription par mail auprès du directeur

Mercredi Vert
« Des mains dans la Terre, des idées plein l'air ! »
Jardin partagé, activités nature ...
Proposé par les centres de Chabanière et Soucieu.
Sur inscription par mail auprès du directeur

Ça roule le Mercredi
« À vélo, à trottinette..., le mercredi c'est la fête ! »
Permis vélo, déplacement doux ...
Proposé par le centre de Mornant.
Sur inscription par mail auprès du directeur

Inclus dans le tarif habituel
En cas de forte demande des rotations de groupes pourront se faire 1 semaine sur 2

Adresses mails:
Mornant: mornant@spl-epm.fr
Taluyers: taluyers@spl-epm.fr
Chabanière: stmaurice@spl-epm.fr
Soucieu: soucieu@spl-epm.fr

Pour toute inscription, la création d'un portail famille est obligatoire.
Pour tous renseignements écrire à l'adresse suivante: inscription.alsh.epm@gmail.com

Avec le soutien de

III. Les moyens humains

a. Personnel permanent, détail diplôme

2025	BPJEPS	DEUST	EAJE	CQP	BAFA	CAP PE	Equivalenc e	CPJEPS BAAPA T
Directeurs	7	2						
Animateur s	1			1	16	7	3	2

Cette année encore, afin de faire face aux difficultés de recrutement, nous avons d'intégrer deux animateurs non diplômés en contrat à temps partiel. Ces jeunes salariés ont été accompagnés en interne tout au long de leur parcours, notamment dans le cadre de leur formation au BAFA, qu'ils ont validée en fin d'année. À l'issue de l'obtention de leur diplôme, un contrat à durée indéterminée leur a été proposé dès septembre.

Ce modèle de recrutement et d'accompagnement des jeunes se révèle pertinent et adapté aux besoins d'EPM, en particulier dans le contexte actuel de tension sur les métiers de l'animation.

b. Personnel saisonnier CEE

	mercredis		vac hiver	mercredis		vac avril	mercredis			vacances		mercredis		vac automne	mercredis		vac Noel	Totaux 2025
	1	2		3	4		5	6	7	juill	août	9	10		11	12		
jour de CEE	2	0	120	1	0	40	4	1	0	505	98	6	0	95	3	0	19	894
animateur diplômé			2	1		3				14	4	1		6	1			
animateur stagiaire	1		11			9		1		22	8	1		11			3	
animateur sans diplôme																		

Nous observons une diminution de presque 20 % du nombre de jours de contrat en CEE. Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse du nombre de personnel permanent.

IV. Les moyens matériels

a. Locaux présentation et agrément PMI

- **ALSH Chabanière**

Le Centre de Loisirs de Chabanière est implanté dans une maison bourgeoise située au Clos des Mûres. Ce bâtiment nous offre l'accès à quatre salles d'activités, dont une cuisine, permettant d'organiser diverses animations adaptées aux enfants. Le site bénéficie également d'un parc arboré et entièrement clôturé, un espace extérieur très apprécié tant par les enfants que par leurs familles.

Cependant, le bâtiment présente toujours des signes de vétusté et nécessiterait des travaux de rafraîchissement pour garantir un accueil optimal et sécurisé, cette année s'ajoute à cela des pannes de chaudière et de fermeture de porte.

Les locaux sont partagés avec l'école de musique et la bibliothèque municipale.

En complément, nous disposons de la salle d'animation rurale située sous l'école publique de Saint-Maurice-sur-Dargoire, ainsi que d'un accueil maternel pour les enfants de 3 à 4 ans, localisé dans les locaux de l'école publique de Saint-Didier-sous-Riverie.

Le clos des mures



Salle d'animation rurale

Agrément PMI (enfants de moins de 6ans) fixé de 16 à 24 enfants.



Accueil maternel 3-4 ans, situé sur le village de St Didier sous Riverie

Agrément PMI fixé à 30 enfants

● **ALSH Mornant**

L'année 2025 a marqué l'aboutissement de la période de transition liée aux travaux de rénovation du restaurant scolaire. Ces travaux ont fortement impacté l'organisation des espaces et le fonctionnement du centre de loisirs, nécessitant une adaptation constante des équipes afin de garantir la continuité et la qualité de l'accueil.

Durant une partie de l'année, la délocalisation temporaire de la restauration au sein des salles d'activités Rose et Renard a réduit les possibilités d'accueil du centre. Pour compenser cette perte d'espaces, l'équipe a mobilisé d'autres locaux, notamment le hall d'entrée de l'école et une partie de la BCD, permettant ainsi de maintenir les activités malgré des conditions moins favorables. Cette configuration dispersée a complexifié l'organisation quotidienne, les déplacements et la coordination des groupes, tout en limitant les possibilités d'aménagement pour les enfants nécessitant un cadre structuré et sécurisant.

Depuis septembre 2025, l'ouverture du nouveau bâtiment de restauration a permis le transfert définitif de la cuisine et des temps de repas dans des locaux dédiés, modernes et adaptés. Les enfants bénéficient désormais d'un espace de restauration plus confortable et fonctionnel, améliorant significativement les conditions d'accueil et l'organisation des temps méridiens.

Cette évolution a également permis au centre de loisirs de récupérer l'intégralité des locaux du Pôle Simone Veil. Les salles autrefois utilisées pour la restauration ont été réaffectées aux activités, portant à quatre le nombre de salles dédiées à l'animation. La centralisation de l'ensemble des espaces sur un même site constitue une avancée importante en matière de sécurité, de confort de travail et de fluidité des déplacements pour les enfants comme pour les équipes.

Le centre continue par ailleurs de bénéficier de l'accès à la cour de l'école, permettant la mise en place d'activités sportives et de plein air lorsque les conditions météorologiques le permettent. Une salle intérieure a également été réaménagée afin d'accueillir les activités physiques en cas de mauvais temps.

Quelques points de vigilance demeurent néanmoins. La cohabitation avec la ludothèque située à l'étage nécessite une attention particulière afin de garantir la sécurité des enfants et la préservation des espaces d'activités. Par ailleurs, malgré l'amélioration des conditions matérielles, les besoins liés à l'accueil d'enfants à besoins spécifiques soulignent l'importance de disposer d'espaces calmes et adaptés, favorisant les temps de retrait, l'apaisement sensoriel et l'accompagnement individualisé.

L'une des principales limites des locaux actuels réside dans l'absence de petites salles dédiées. Cette configuration restreint les possibilités de travail en petits groupes, pourtant nécessaires pour certains projets pédagogiques ou pour l'accompagnement individualisé de certains enfants. Elle ne permet pas non plus de proposer suffisamment d'espaces de repli, d'isolement temporaire ou de retour au calme. Or, ces lieux sont particulièrement importants pour les enfants présentant des besoins spécifiques, mais également pour tout enfant pouvant avoir besoin ponctuellement de s'extraire de l'agitation du groupe. La création ou l'identification d'espaces adaptés à ces usages constitue ainsi un enjeu d'amélioration pour les années à venir.



Pour les espaces extérieurs nous utilisons les cours de l'école élémentaire et de l'école maternelle.

L'agrément PMI (enfants de moins de 6 ans) est fixé à 40 enfants.

- **ALSH Soucieu en Jarrest/Orliénas**

Jusqu'aux vacances d'automne 2025, le centre de loisirs de Soucieu-en-Jarrest était réparti sur plusieurs sites : les enfants de moins de 6 ans étaient accueillis dans les préfabriqués des Pimpinaudes, tandis que les plus de 6 ans occupaient les locaux « Péri des Kids », mutualisés avec le périscolaire.

Durant les vacances scolaires, les espaces attribués variaient selon les effectifs, impliquant parfois l'utilisation de plusieurs salles communales.

Cette dispersion des locaux, associée à une organisation sur plusieurs niveaux, compliquait le fonctionnement quotidien, les déplacements et l'accessibilité.

De plus, l'entretien des locaux n'était pas toujours assuré de manière régulière, nécessitant des sollicitations fréquentes auprès de la mairie. Les possibilités d'activités extérieures restaient également limitées en raison de la présence de seulement deux cours goudronnées.

Depuis le transfert du centre de loisirs à Orliénas, à la suite des vacances d'automne 2025, les conditions d'accueil se sont nettement améliorées. Installé dans les locaux de l'ancienne école maternelle, le service bénéficie désormais d'un bâtiment unique comprenant cinq salles d'activités et une mezzanine, avec des espaces dédiés à chaque tranche d'âge.

Cette organisation centralisée favorise la cohérence éducative, facilite les déplacements et renforce la coordination des équipes. Les enfants disposent également d'espaces extérieurs plus adaptés grâce à l'accès à la cour de l'école élémentaire et aux structures présentes sur le site.

La restauration est assurée sur place dans la cantine scolaire.

Par ailleurs, la commune d'Orliénas a réservé un accueil très favorable au service et maintient une relation de proximité avec l'équipe. Cette disponibilité et cette qualité de partenariat contribuent à un fonctionnement fluide et à une meilleure prise en compte des besoins du centre de loisirs.

L'agrément PMI (enfants de moins de 6 ans) est fixé à 40 enfants.



Locaux pour les moins de 6ans Soucieu en Jarrest



Locaux pour les plus de 6ans Soucieu en Jarrest

- **Locaux Orléans**

Salle - 6 ans (activités, jeux d'imitation et jeux de société)



Salle - 6 ans (couchettes)

SPL Enfance en Pays Mornantais

Le Clos Fournereau
Route de St Laurent d'Agny
69440 MORNANT
>>> www.spl-epm.fr



❖ Pour les enfants de plus de 6 ans :

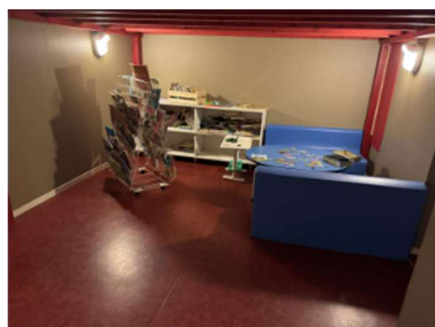
Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'ancienne école maternelle. Ces locaux sont partagés avec les moins de six ans. Cependant deux salles sont mises à disposition uniquement pour les enfants de plus de six ans.

Les autres salles sont mises en commun (une salle pour les activités manuelles ainsi qu'une salle pour les ateliers sportifs et de motricité).

[Salle + 6 ans 1 \(jeux de société et activités calmes\)](#)



[Salle + 6 ans \(jeux d'imitation et construction\)](#)



[Salle + 6 ans \(coin lecture\)](#)



Les salles communes :

Salle activités manuelles



Salle de motricité



Les salles de restauration

Il se situe dans le bâtiment à côté de l'école primaire publique.

Nous disposons de la salle de restauration maternelle et élémentaire ainsi que de blocs sanitaires pour chaque salle de restauration.

Bâtiment de la salle de restauration



Salle de restauration – 6 ans

Salle de restauration + 6 ans



Chaque salle dispose d'un mobilier adapté aux groupes d'âge : tables, chaises ainsi que les sanitaires.

Les extérieurs

Cours côté entrée du centre

Cours et son préau



- **ALSH Taluyers**

L'accueil de loisirs de Taluyers bénéficie de locaux fonctionnels et adaptés, implantés à proximité immédiate du groupe scolaire et du restaurant municipal. Sa configuration de plain-pied, ses quatre salles d'accueil et sa salle de psychomotricité dédiée aux plus jeunes permettent un accueil de qualité, favorisant l'accessibilité et la cohabitation des différentes tranches d'âge au sein d'un même site.

En 2024, afin de répondre à une demande croissante des familles, la capacité d'accueil a été augmentée et une salle d'activité supplémentaire a été aménagée. Cette évolution a permis d'améliorer les conditions d'accueil et d'enrichir les propositions pédagogiques. Le site a continué de bénéficier d'une forte attractivité auprès des familles, notamment grâce à ses espaces extérieurs et à son organisation facilitant l'accueil simultané des enfants de moins de 6 ans et de plus de 6 ans.

En 2025, la capacité d'accueil est restée stable malgré une légère hausse de la fréquentation. L'évolution principale concerne le réaménagement de la cour réalisé par la municipalité, transformant un espace auparavant majoritairement engazonné en une surface entièrement aménagée et stabilisée. Cette modification a changé les conditions d'utilisation des espaces extérieurs, nécessitant une adaptation des pratiques d'animation. Le centre conserve néanmoins ses atouts en matière d'accueil, avec une capacité de 42 enfants âgés de 6 à 12 ans hors vacances scolaires et le maintien de l'agrément PMI pour les enfants de moins de 6 ans.(30 les mercredis et 24 en extrascolaire)

Ainsi, si l'année 2024 a été marquée par une augmentation des capacités et des espaces d'activité, l'année 2025 se caractérise davantage par une stabilisation de l'accueil et une évolution des aménagements extérieurs, dans un contexte de fréquentation toujours soutenue.



Séjours Enfance - Jeunesse

II. Descriptifs des séjours

a. Lieu / activités / effectifs

séjour hiver
6 - 12 ANS

INSCRIPTIONS
À PARTIR DU
14/12/2024 (9H30)
(MOR. 2024-2025 & 2025-2026)

du 24 au 28 février 2025
ST JULIEN-EN-VERCORS

CHIEN DE TRAINEAU | SKI DE FOND | LUGE
ANIMATIONS NATURE

séjour hiver
11 - 17 ANS

Jeunes en
Pays Mornantais

du 24 au 28 février 2025
ST JULIEN-EN-VERCORS

SKI DE PISTE | BIATHLON | PATINOIRE | LUGE
& FUN +++

SÉJOURS ENFANCE 2025

Séjour 6-12 ans

Du 7 au 11 juillet 2025 Isle de la serre (38)

Hébergement : Sous tentes

Activités :

- > Aquaparc
- > Minigolf
- > Accrobranche, Kart
- > Course d'orientation
- > Jeux de plein air...



Enfant	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Ext1	Ext2	Ext3
1	135	158	180	191	203	214	225	236	248	259
2	128	150	171	182	192	203	214	224	235	246

Séjour 6-12 ans

Du 15 au 18 juillet 2025 Le Chambon sur Lignon (43)

Hébergement : Sous tentes / Charles Marchisio

Activités :

- > Poney
- > Accrobranche
- > Biathlon d'été
- > Visite de ferme
- > Jeux de plein air...

Enfant	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Ext1	Ext2	Ext3
1	166	193	221	235	248	262	276	290	304	317
2	157	184	210	223	236	249	262	275	288	302

Séjour 6-12 ans

Du 21 au 25 Juillet 2025 St Julien en Vercors (26)

Hébergement : Centre de la Matrassière

Activités :

- > Grimpe d'arbre
- > Luge 4 saisons
- > Escape game
- > Journée baignade lac
- > Jeux de plein air



Enfant	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Ext1	Ext2	Ext3
1	248	290	331	352	373	393	414	435	455	476
2	236	275	315	334	354	374	393	413	433	452

Séjour 7-12 ans

Du 25 au 29 août 2025 Die (26)

Séjour à partir de : 7 ans

Hébergement : Le Valdieu sous tentes

Activités :

- > Escalad'Arbres
- > Parcours rochassier
- > Fabrication de pains artisanaux
- > Baignade
- > Multi-activités de plein air...



Enfant	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Ext1	Ext2	Ext3
1	178	207	237	252	266	281	296	311	326	340
2	169	197	225	239	253	267	281	295	309	323

SÉJOURS JEUNESSE 2025

Séjour 11-17 ans

Du 7 au 11 juillet 2025 Isle de la serre (38)



Hébergement : Sous tentes

Activités :

- > Paddle
- > Aquaparc
- > Course d'orientation
- > Parcours aventure
- > Carabine laser
- > Jeux de plein air...



Enfant	T1	T2	T3	T4	Ext 1	Ext 2	Ext 3
1	76	127	178	204	255	268	280

Séjour 11-17 ans

Du 15 au 18 juillet 2025 Chabanière (69)

Hébergement : Sous tentes

Activités :

- > CampAventure
- > Wam park
- > Journée (sur)vie sauvage
- > Accrobranche

Enfant	T1	T2	T3	T4	Ext 1	Ext 2	Ext 3
1	52	86	120	138	172	181	189

Séjour 11-17 ans

Du 21 au 25 Juillet 2025 St Julien en Vercors (26)

Hébergement : Tipis de la Matrassière

Activités :

- > Spéléologie
- > Luge 4 saisons
- > Escape game
- > Journée baignade Lac
- > Jeux de plein air...



Enfant	T1	T2	T3	T4	Ext 1	Ext 2	Ext 3
1	124	207	290	332	415	436	456

Séjour 11-17 ans

Du 25 au 29 août 2025 Die (26)



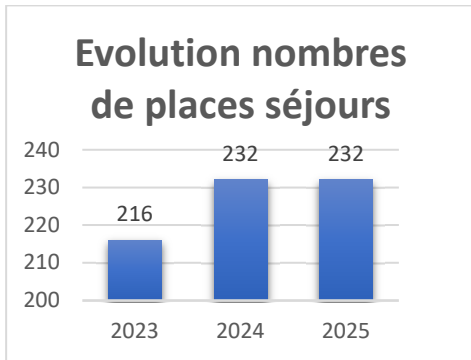
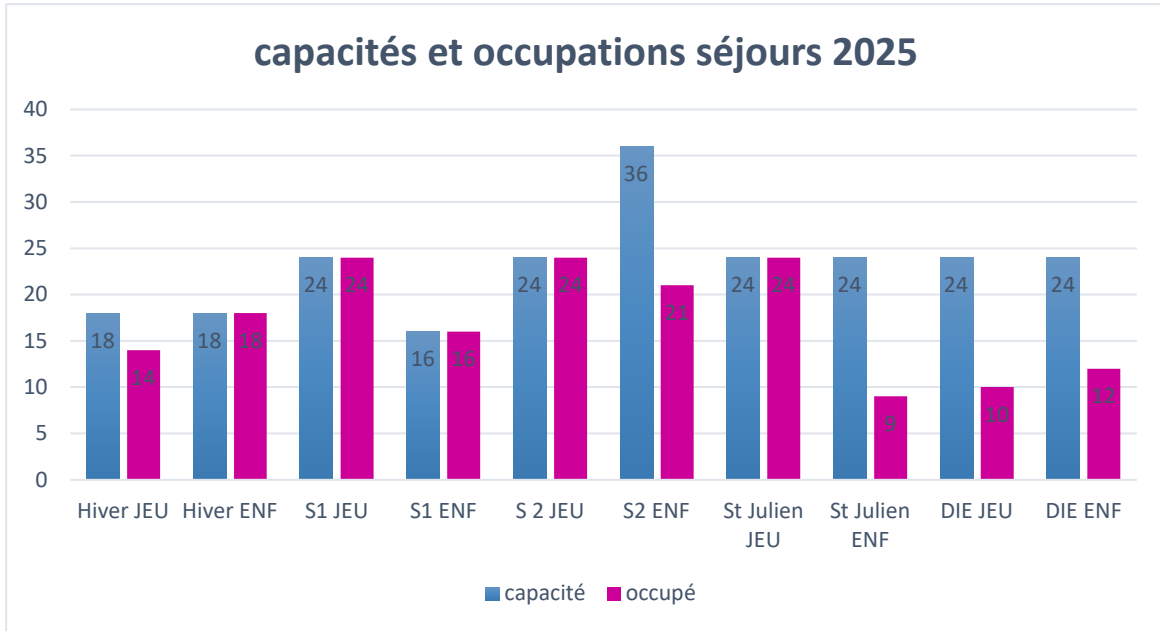
Hébergement : La Valdieu sous tentes

Activités :

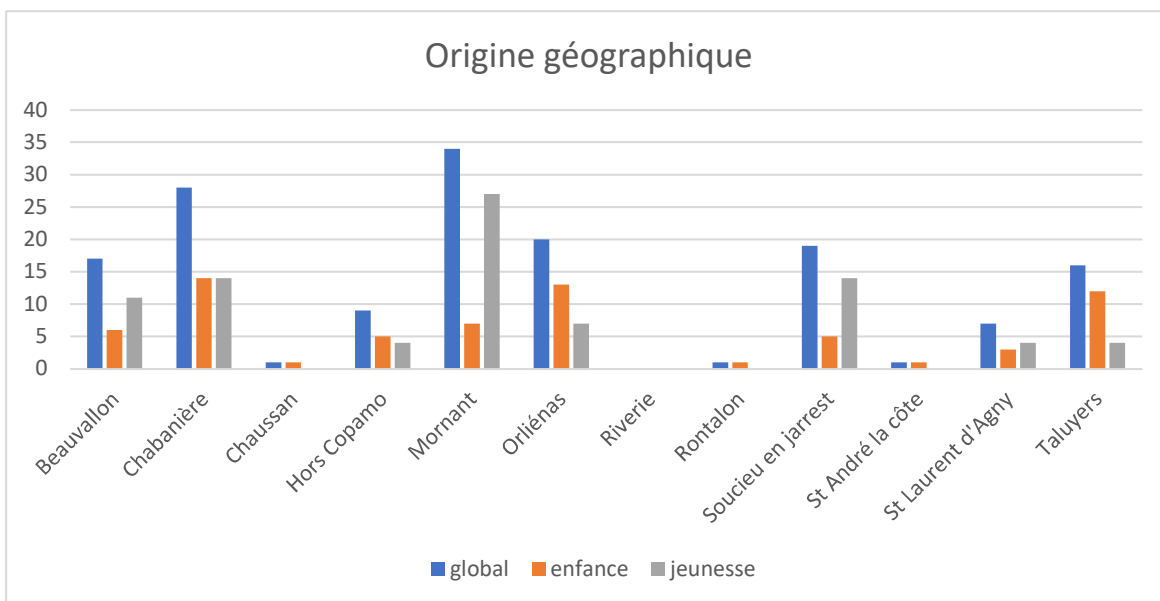
- > Canyoning
- > Escalad'Arbres
- > Fabrication de pains artisanaux
- > Baignade
- > Multi-activités de plein air...

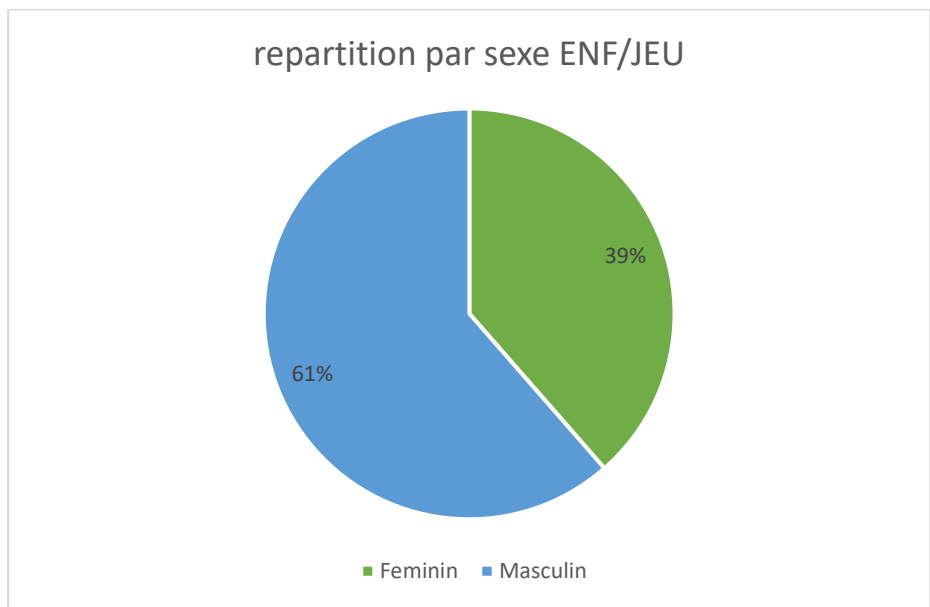
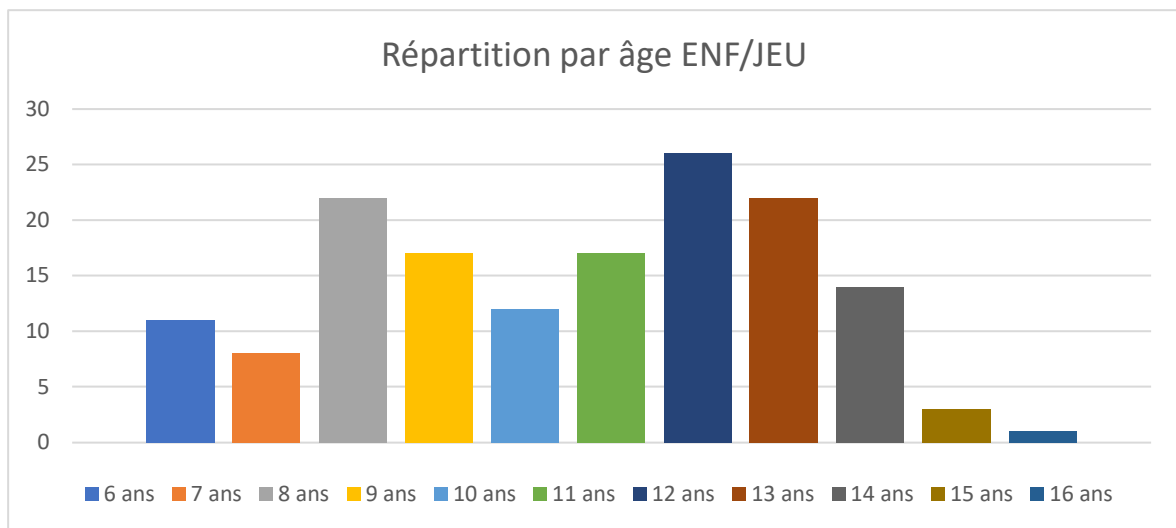


Enfant	T1	T2	T3	T4	Ext 1	Ext 2	Ext 3
1	95	159	222	254	317	333	349



b. Statistiques de Fréquentation





Secteur Jeunesse

1) Fréquentation

Le déploiement de la politique jeunesse intercommunale s'est poursuivi en 2025 après l'adoption de la nouvelle politique jeunesse intercommunale en novembre 2023. Pour rappel, cette politique jeunesse se développe autour de cinq axes (proximité avec et entre les jeunes ; fournir des informations et des services aux jeunes ; solutions d'accès à la culture et aux loisirs ; écouter, susciter et encourager l'engagement des jeunes ; apport éducatif et ouverture sur le monde). Le 1er octobre 2025 a eu lieu l'inauguration du Spot, tiers-lieu à destination des jeunes. Structuré en "accueil de jeunes", ce lieu permet aux jeunes de se retrouver en accueil libre ou bien de participer aux activités et de développer des projets accompagnés des deux professionnels. L'avantage de l'accueil de jeunes, réside principalement dans la relative liberté de fréquentation (entrées et sorties libres, simple dossier administratif à remplir).

Voici quelques éléments de fréquentation et d'activité pour l'année 2025 :

1237 participations à une activité du service ou ont fréquenté le Spot
Ces activités couvrent une diversité d'activités culturelles, éducatives et sociales présentés brièvement plus bas.

22 projets menés

18 partenaires institutionnels

209 jours d'ouverture

Ces chiffres de fréquentation ne prennent pas en compte les permanences hebdomadaires dans les collèges publics (La Perrière à Soucieu-en-Jarrest et Ronsard à Mornant) ni au lycée Descartes (St Genis Laval) dans lequel nous intervenons une fois par trimestre depuis septembre 2025.

2) Projets menés

L'année écoulée a vu la mise en place de 22 projets et d'actions concrètes à l'initiative des jeunes et développé grâce à leur implication et à leur engagement.

Ces projets portaient sur des thématiques en lien avec le projet pédagogique :

- Solidarité
- Mois spécial solidarité pour permettre aux jeunes de comprendre le monde dans lequel ils vivent, de découvrir d'autres réalités que les leurs, et de développer un

regard solidaire, curieux et engagé. Montrer que la solidarité internationale, c'est apprendre, s'ouvrir, agir ensemble et prendre conscience de l'impact que chacun peut avoir, même depuis le Pays Mornantais.

- Création d'un jeu "Humains & Solidaires" : un jeu collaboratif pour parcourir la carte du monde, identifier les pays, leurs ressources, leurs besoins et leurs difficultés.
 - Exposition du CRIJ AURA : "Partir en volontariat à l'étranger"
Une expo pour découvrir les différentes formes d'engagement, les destinations possibles, les conditions, les motivations...
 - Interventions autour de l'eau à Madagascar et dans le monde avec une volontaire de solidarité internationale de la Métropole de Lyon
 - Soutien au projet d'un jeune volontaire de Chaussan (volontariat de 3 mois au sein d'une école en Tanzanie) : les jeunes ont rencontré le jeune, participé à la collecte de dons (vente de papillotes) et ont reversé 80€ qui ont permis d'acheter des fournitures (cartouches d'encre d'imprimante, chasubles de sport, cahiers, livres scolaires...).
 - Projet solidarité (tombola et vide-grenier) avec les collèges publics : les jeunes des deux collèges ont développé chacun un projet de récolte de dons pour des associations qu'ils ont sélectionnées (Aïda, Collectif Migrants en Pays Mornantais et la SPA). Un collège a préféré mettre en place une tombola (recherche de dons auprès de nombreux commerçants de Soucieu et des alentours, tirage au sort lors d'un stand au Carnaval de Soucieu) et le second collège a organisé un vide grenier solidaire (grande collecte auprès de tous les élèves) puis animation d'un stand au cours d'un marché à Mornant pour vendre les objets collectés).
-
- Accès à la culture et aux loisirs
 - 4 séjours enfance / jeunesse et jeunesse en hiver et été 2025
 - Projet création d'Escape Game : les jeunes ont élaboré un escape game de A à Z : écriture du scénario, création des décors, animation du jeu, accueil des participants ...
 - Mois du jeu vidéo : mois thématique au cours duquel les jeunes ont échangé sur le domaine du jeu vidéo (avec pour objectifs pédagogiques de montrer que le jeu vidéo n'est pas qu'un divertissement et peut aussi être un outil d'apprentissage, de réflexion et peut même devenir une carrière professionnelle à part entière).
 - Fête du court-métrage (TCJC + collèges) : en collaboration avec le Théâtre Cinéma Jean-Carmet de Mornant et dans le cadre de la fête du court-métrage (événement national) : mois spécial pour permettre aux jeunes de faire la sélection de courts-métrages à diffuser à l'ensemble des classes des collèges publics. Les jeunes ont ainsi visionné quelques courts-métrages et ont débattu pour n'en sélectionner que 6 et les présenter aux autres élèves.
-
- Bus Jeunes Itinérant :

Pour la deuxième année consécutive, déploiement du bus jeunes itinérant durant tout l'été 2025 avec un objectif de décentralisation de l'animation et de présentation de la nouvelle politique jeunesse à destination principalement du public jeune et dans tous les villages.

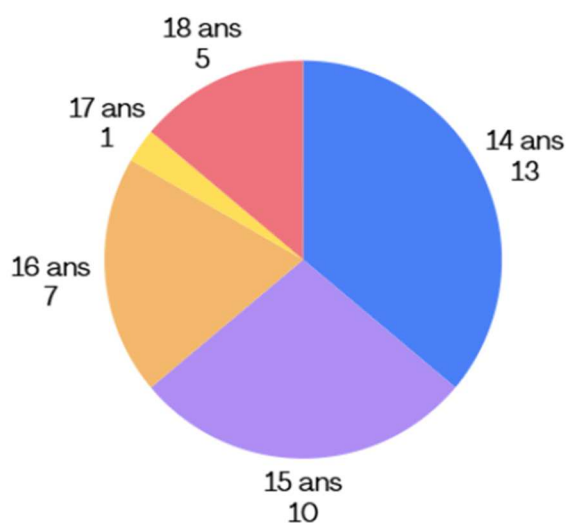
- Engagement et éducation :
 - Formation gratuite au permis AM (juillet 2025) pour huit jeunes du territoire en contrepartie, les jeunes étaient invités à participer à la logistique d'un événement (accueil statistique, placement du public lors d'un concert, ...)
 - Projet l'Art et le Geste : ateliers de découverte et de pratique d'un artisanat local ou d'artisanat d'art afin de valoriser ces métiers le plus souvent méconnus tout en aidant les jeunes à explorer leur avenir professionnel à travers la pratique concrète. En 2025, 2 ateliers ont eu lieu : auprès d'une pâtissière et d'un agriculteur/boulangier. Ce projet était soutenu par la CAF du Rhône.
 - Participation au Village Prévention organisé par la CPTS et la COPAMO (animation d'un stand de sensibilisation au harcèlement et aux risques des réseaux sociaux sur la santé) pour toutes les classes de quatrième des collèges de Soucieu et Mornant.
 - Podcast Oscar les Vacances - Mois des fiertés (en lien avec projet CTEAC). Les jeunes ont préparé une émission de radio (podcast pour interviewer l'artiste Oscar les Vacances en concert lors du festival Nos Lieux en'Chantés) avec une orientation artistique et sur le thème des orientations affectives.
 - Interventions en établissements scolaires se sont développées et permettent de toucher un grand nombre de jeunes directement dans leur environnement scolaire, favorisant l'interaction et l'implication dans les projets dépassant le simple cadre de ces permanences. Au lycée, elles ont davantage un rôle informationnel et pédagogique (interventions en partenariat avec les bureaux Information Jeunesse de St Genis Laval et de la communauté de communes des Vallons du Lyonnais)
-
- Autonomie et information jeunesse
 - Opération Jobs d'été ayant eu un grand succès (forum et ateliers de préparation) en avril 2025
 - Formation professionnelle "Information Jeunesse" de l'animatrice jeunesse au sein du Centre régional d'Information Jeunesse (CRIJ) Info jeunes Auvergne Rhône Alpes.
 - Interventions multiples dans les domaines de l'orientation scolaire ou professionnelle, ou autres thématiques du label Info Jeunes (lors de forums par exemple)
 - Participation de l'équipe d'animateurs aux rencontres régionales Info Jeunes Auvergne Rhône Alpes (dans le Puy de Dôme) et implication dans le village des initiatives : présentation d'un dispositif co-élaboré avec d'autre BIJ.

3) Perspectives et problématiques

En octobre 2025, un lieu d'accueil a vu le jour au sein du TCJC. Nommé le Spot, ce tiers-lieu jeunesse intercommunal occupe actuellement une partie de l'Office de tourisme. Ce local, plutôt exigu permet toutefois d'accueillir depuis cette date des jeunes à partir de 14 ans en accueil libre. La petite surface limite forcément le nombre de jeunes accueillis simultanément mais les jeunes qui fréquentaient déjà le hall du TCJC ont bien pris l'habitude de ce nouveau lieu de rendez-vous et sont plutôt fidèles à ce lieu. Un premier bilan de la fréquentation du Spot a été fait aux six mois suivant son ouverture (en mars). Voici les éléments :

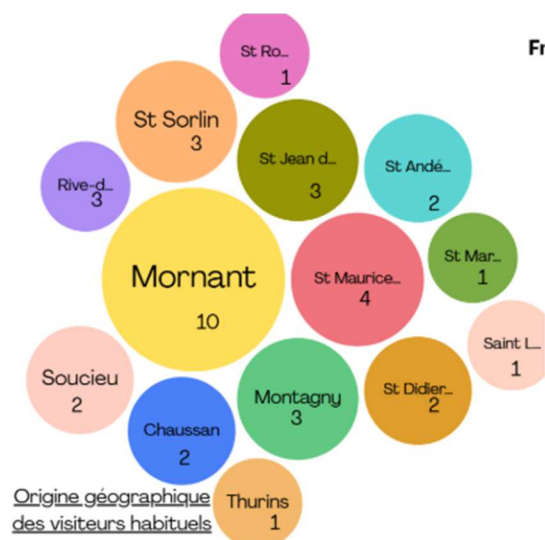
- 36 jeunes habitués (qui fréquentent le Spot au moins une fois par semaine ou par mois)

Âges des jeunes "habitués"



L'âge des jeunes habitués ainsi que leur situation familiale rendent parfois compliquée la création de leur dossier administratif. En effet, de nombreux jeunes (les plus âgés) ont peu de contact avec leurs parents et préfèrent ne pas remplir de dossier administratif car ils n'en voient pas l'intérêt malgré nos multiples relances. Malgré la relative légèreté des démarches, celles-ci représentent encore un frein à la fréquentation.

Commune d'origine des jeunes "habitués"



Ces chiffres sont encourageants et démontrent l'attente de la part des jeunes qui fréquentaient déjà le hall du TCJC en sortie de cour.

Quelques conflits d'usage ont toutefois été observés. En effet, le Spot est situé au fond d'un long couloir, que les jeunes usagers doivent utiliser. Des nuisances sonores ont été rapportées par les autres utilisateurs des salles du TCJC (dojo, espaces de coworking, cinéma...). Une rencontre a eu lieu pour tenter de faire coexister toutes les activités mais un tiers-lieu plus vaste et avec une entrée distincte semble nécessaire pour que le Spot se développe, accueille plus de jeunes et puisse développer de nouvelles activités.

Afin de développer à la fois la fréquentation et la qualité des projets et de l'accueil proposés aux jeunes du Pays Mornantais, certains points semblent toujours importants :

- Malgré l'apparition du Spot, la dimension intercommunale de Jeunes en pays Mornantais doit être conservée et le service doit ainsi continuer de proposer des actions hors-les-murs et/ou des offres de transports gratuits (d'ores et déjà mises en place).
- Une complémentarité avec les initiatives communales en cours de développement, notamment sur l'offre de loisirs pour les 11-13 ans, répondant à une demande importante de la part des parents comme des jeunes.
- Développer la proximité avec les jeunes (aller-vers comme le bus jeunes itinérant et toute initiative permettant de limiter l'isolement)

- Développer les partenariats avec tous les établissements scolaires du territoire mais aussi les lycées dont dépendent les communes de la COPAMO.
- Développer les partenariats avec les services de la COPAMO et les services communaux ou associatifs.

Données Financières



SPL Enfance en Pays Mornantais
Le Clos Fourneau
Route de St Laurent d'Agny
69440 MORNANT
>>>www.spl-epm.fr





CR Structure jeunesse 2025

CHARGES		PRODUITS		
60 - ACHATS	4 564,59	0,00	70 - PRESTATION DE SERVICES RENDUS	41 319,87
ALIMENTATION		1 274,92	PRESTATIONS SERVICES CAF	18 723,87
GOUTER		522,25	PRESTATIONS SERVICES MSA	0,00
FTURE ACTIVITES PEDAGOGIQUES		805,35	BONUS TERRITOIRE CAF	0,00
fournitures entretien, petit equip.		1 440,18	PLAN MERCREDI CAF	0,00
PHARMACIE		25,8	PARTICIPATIONS USAGERS	2 259,00
CARBURANT		519,31	FRAIS REPAS	0,00
	0	0,00	FRAIS TRANSPORT	0,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	30 475,87	0,00		
PRESTATAIRE FOURNITURE DE REPAS		0,00		
SORTIES A L'EXTERIEUR		22 309,00		
Locations		6 449,74		
Entretien et réparations		257,00		
NETTOYAGE DES LOCAUX		1 038,73		
MAINTENANCE		241,02		
Primes d'assurance		169,02		
Services extérieurs divers		11,36		
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	7 695,34	0,00		
Personnel extérieur		4 645,61		
Rmun, abonnem d'interm, d'aires		875,16		
Publicit., publications, relations		147,89		
TRANSPORTS ACTIVITES		920,00		
FRAIS DE PORTS SUR ACHATS		5,77		
D,placements, missions, rceptions		87,47		
Frais postaux et t,com.		61,03		
Services bancaires et assimilés		37,00		
FRAIS S/ANCV CFSU		15,82		
HONORAIRE SOCIAL (ex divers)		31,93		
FORMATION		534,48		
FORMATION BAFI BAFD		0,00		
COTISATIONS		47,18		
REMBOURSEMENT FORMATION		0,00		
63 - IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 105,76	0,00		
TAXE SUR SALAIRES		1 415,78		
TAXE APPRENTISSAGE		126,28		
UNIFORMATION FORM, PROFFES CONTRIUE		495,49		
AUTRES TAXES CONTRIBUSOLIDARITE		67,61		
CVAE - CTE		4,60		
Compte ... c, r, TAXE APPRENTISSAGE LI		0,00		
	0	0,00		
	0	0,00		
64 - CHARGES DE PERSONNEL	27 651,23	0,00	74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	100 010,97
Salaires appointements		20 826,18		
Cong, s pay, s		17,691		
Primes et gratifications		1 662,02	SUBVENTION EXPLOITA# COPAMO SUJ	100 000,00
Indemnités avantages divers		158,83	SUBVENTION EXPLOITA# COPAMO ENF 3AN	0,00
INDEMNITE CSP		0,00		
INDEMNITE LICENCIEMENT		0,00		
LES A PERCEVOIR		1 075,60		
U Pr, voyage		4635		
REMBTS/REMUNERA# DU PERSONNEL-SECU		-957,21		
REMBTS/REMUNERA# DU PERSONNEL-PRV		-64,95		
FONDS PERCUS TAXE APPRENTISSAGE		0,00		
URSSAF		3 508,21	ETAT AIDES A L'EMPLOI	0,00
MERIE RETRAITE		729,19	QP Subventions	10,97
AGIR PREVOYANCE		132,72		
MUTUELLE		169,92		
Cotisations autres organismes		30,79		
VERSEMENT AUTRES OEUVRES SOCIALES		0,00		
MERIE DU TRAVAIL		94,08		
Autres charges de personnel		227,9		
	0	0,00		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	592,80	0,00	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	565,00
CHARGES DE GESTION COURANTE		0,00	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	0,00
Perles / c, r, aires / r, cou, r, ables		59 280	COTISATION	5 65,00
Charges de gestion courante (ne plus		0,00		
AUTRES CHARGES DIVERSES GESTION COU		0,00	AUTRES POTS GENEROSITE PUBLIQUE	0,00
Charges d'int, r, ts	0,00	0,00	Revenus des VMP	0,00
	0	0,00		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
amendes et p, nait, s	0,00	0,00	Produits except., /op., gestion	0,00
DONS ET LIBERALITES (ne plus utilis		0,00	Produits /evo ant, reus	0,00
	0	0,00	Produits de cession d', l, m, d'actif	0,00
	0	0,00	Quote-part subvention invest.	0,00
	0	0,00	Autres produits exceptionnels	0,00
68 - DOTATIONS AUX AMTS ET PROVISIONS		0,00	78 - REPRISE SUR AMTS ET PROVISIONS	0,00
Dot/amort. immob. incorporelles	5 459,21	0,00	Rep/prov sur d, pr, ciations cr, ances	426,50
Dot/amort. immob. corporelles		0,00		
Dot. aux d, pr, z, ctions des cr, ances		5 360,71		
	0	98,50		
		0,00	79 - TRANSFERT DE CHARGES	0,00
69 - IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 303,48	0,00		
Imp, ts sur les b, n, f, ees		1 303,48		
	0	0,00		
	0	0,00		
	0	0,00		
	0	0,00		
	0	0,00		
	0	0,00		
TOTAUX			TOTAUX	
TOTAUX	79 848,29	79 848,29	TOTAUX	142 322,34
	0			142 322,34
	0		RESULTAT	62 474,05 €



SPL Enfance en Pays Mornantais
 Le Clos Fournereau
 Route de St Laurent d'Agny
 69440 MORNANT
 >>> www.spl-epm.fr

